

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
8 mai 2001
Français
Original: arabe

**Lettre datée du 6 mai 2001, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de me référer à nos nombreuses lettres concernant le paiement par l'Iraq de ses arriérés de contribution à l'Organisation des Nations Unies, notamment à la dernière en date du 6 août 2000 (S/2000/780), dans laquelle nous avons demandé que l'on étudie la possibilité de payer les arriérés de l'Iraq en utilisant les revenus tirés des exportations de pétrole iraquien effectuées au titre du Mémoire d'accord et du Programme « pétrole contre nourriture ».

Comme vous le savez, le paragraphe 8 de la résolution 1330 (2000) du Conseil de sécurité a autorisé le prélèvement d'un montant de 15 millions de dollars sur le compte séquestre consacré aux dépenses administratives et opérationnelles pour régler les arriérés de la contribution de l'Iraq au budget de l'Organisation des Nations Unies. Cependant, cela n'a pas encore été fait à ce jour, bien qu'il y ait sur ce compte environ un demi-milliard de dollars inutilisé et qu'il s'agisse de fonds irakiens qui ont été bloqués sur ce compte de façon abusive sous couvert de ce qu'il est convenu d'appeler le compte pour imprévus.

Je tiens à faire observer ici que l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées qui oeuvrent en Iraq dans le cadre du Programme « pétrole contre nourriture » reçoivent des ressources financières considérables de ce programme au point que ces fonds dépassent à présent leurs budgets, cela sans compter les ressources du compte Iraq 2,2 % consacrées abusivement aux dépenses administratives et opérationnelles.

Compte tenu de ce qui précède, il est illogique et irrationnel que l'Iraq apporte la plus grande contribution au budget de ces organisations au moyen de ses ressources affectées à des fins humanitaires alors qu'il devrait être en droit d'utiliser ces ressources pour verser sa contribution à l'Organisation des Nations Unies.

Il a été reconnu par tous que les États-Unis sont derrière toute initiative visant à empêcher l'Iraq de payer ses contributions en utilisant ses revenus, cet État ayant pour politique d'utiliser les mécanismes de l'Organisation des Nations Unies afin d'appliquer un blocus économique militaire, politique et informationnel contre l'Iraq et de mener une agression contre ce pays.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur
(Signé) Mohammed A. **Al-Douri**
